



# Comité de Coopération avec le Laos

## Le mot du président Assemblée générale du 1 juin 2024

Bonjour à toutes et tous et bienvenue à l'Assemblée Générale du CCL pour l'année 2023.

Pendant cette année 2023 le CCL a fait la preuve d'une activité intense. Les 7 projets que nous avons menés ont concerné 5 provinces, 130 villages et bénéficiés à plus de 10.000 foyers villageois.

Vous trouverez dans le rapport d'activité la description détaillée de ces projets et je n'y reviendrai pas ici, mais je souhaite insister sur l'étendue et la diversité des actions qui ont été menées, couvrant un large éventail, agriculture durable, protection des ressources naturelles et de la biodiversité, gestion de l'environnement, eau, hygiène et assainissement, renforcement des compétences locales, lutte contre le cancer de l'utérus.

Cette évolution de nos savoir-faire est le reflet de la complexité croissante que le Laos affronte aujourd'hui dans son développement, changement climatique porteur de plus de sécheresse et plus d'inondations, pression économique génératrice de destruction des ressources naturelles, pression foncière non maîtrisée, s'ajoutent désormais aux difficultés traditionnelles, bouleversant un peu plus les modes de vie des populations du Nord Laos et nous conduisant à élargir notre champ d'action vers des activités qui seront à l'avenir de plus en plus dominantes.

Dans ce contexte, nos équipes ont fait la preuve de leur réactivité et de leur capacité d'adaptation et je tiens ici à saluer leur travail qui s'exerce dans un contexte politico-économique difficile, le Laos souffrant toujours des conséquences de la crise du COVID.

Au-delà de ces actions sur le terrain, 2023 a été l'occasion d'entamer une réflexion de fond que nous poursuivons en 2024 sur les structures de notre association et la stratégie à tenir pour lui permettre d'évoluer positivement dans le long terme.

Le besoin de cette réflexion tient à un constat et à l'existence historique d'une structure organisationnelle duale.

Le constat, souvent fait, est que notre modèle économique n'est pas suffisamment pérenne et ne nous fournit pas les moyens suffisants pour faire progresser le fonctionnement de nos entités. Nos ressources dépendent en effet presque exclusivement des frais de fonctionnement que les bailleurs nous concèdent dans le cadre des projets et ceci ne nous permet pas de dégager les financements nécessaires en interne.

La structure organisationnelle historique du CCL repose sur la coexistence de deux entités fondamentalement différentes :

1. Il y a au Laos une structure locale opérationnelle, le CCL Laos installé à Vientiane qui assure un travail d'ONG spécialisée dans l'aide au développement durable dans les zones rurales du pays.

Cette entité rassemble 35 personnes sous l'autorité de Manivone Vorachak, Directrice et a la responsabilité du montage, de la réalisation et du suivi des projets sur le terrain ainsi que l'ensemble des relations avec l'environnement socio-économique du Laos, relations avec l'administration nationale et les administrations régionales et locales, relations avec les différents bailleurs de fonds installés localement ou non, relations avec l'écosystème des ONG nationales et internationales.

La qualité et l'efficacité de cette équipe locale ne sont plus à démontrer et cette entité assure chaque année la prise en charge d'importants projets au bénéfice de la population agricole du Laos, à la satisfaction des bailleurs de fonds qui régulièrement depuis 40 ans réaffirment leur confiance dans la capacité du CCL Laos à mener à bien les tâches qu'on lui confie.

Le CCL Laos bénéficie ainsi d'une notoriété largement reconnue localement et internationalement et nous pouvons nous enorgueillir d'avoir construit au fil du temps un outil efficace au service de l'action fondamentale qui est notre raison d'être, la lutte contre la pauvreté....

Il reste néanmoins plusieurs pistes d'amélioration et j'en citerai trois parmi bien d'autres :

- Finaliser la mise en place d'une politique RH capable d'accompagner nos collaborateurs français et laotiens dans leur carrière professionnelle.
- Moderniser nos outils de gestion comptable et financière pour éliminer le plus possible les process manuels chronophages.
- Donner à l'équipe dirigeante les moyens de son management, convergence des programmes, horizontalité des relations entre projets, outils de communication, mise en commun des expériences entre les équipes, formation.

Nous menons ainsi depuis deux ans autour de ces besoins un important effort organisationnel dont la dernière illustration est l'arrivée dans l'équipe d'une coordinatrice programme, Violaine Fourile, en charge d'assister Manivone et Inthoulath dans leur management.

2. A Paris, la structure locale a en charge l'administration de l'association « Comité de Coopération avec le Laos » de droit français.

L'association regroupe une quarantaine d'adhérents français pour la plupart et tient à Paris son Assemblée Générale et les réunions de son Conseil d'Administration.

Aujourd'hui l'association et sa structure parisienne font face à une réalité difficile, elle a trop peu d'adhérents et ceux-ci sont dans une large mesure des seniors retraités parmi lesquels se recrutent le CA.

Ce constat n'est pas nouveau mais la situation ne s'améliore pas et comme on le relevait déjà l'année dernière, la relative absence d'intérêt de la France pour le Laos, ce pays mal connu, discret et peu médiatisé pénalise notre action à tous les niveaux.

Il nous faut impérativement renforcer notre panel d'adhérents et de bénévoles pour assurer la prise en charge des fonctions de gouvernance qui relèvent de la compétence parisienne et que nous ne pouvons assumer efficacement aujourd'hui par les rares bénévoles :

- Contenu du projet associatif et stratégie à moyen et long terme
- Soutien à l'entité CCL Laos, bénévolat, expertise...
- Communication à destination de l'environnement national français
- Recherche de financement auprès des forces économiques françaises
- Développement de notre présence dans l'écosystème d'aide au développement français
- Développement de notre activité culturelle au-delà du cycle annuel des conférences

Face à ce constat et à cet existant organisationnel, notre réflexion devra aborder de nombreuses questions :

- Que doit être le CCL dans 5 ans ?
- Comment lui fournir les moyens de son développement ?
- Comment organiser au mieux la coexistence des entités ?
- Quelle gouvernance du CA pour quelle entité ?
- Autonomie et interdépendance ?

Adhérents, sympathisants, collaborateurs du CCL, nous sommes tous concernés par cette réflexion dont l'objectif est d'asseoir l'avenir à long terme du CCL sur des bases solides et pérennes.